



Comme des champions lors des finales au Lussy

ATHLÉTISME CHÂTEL-ST-DENIS

Les jeunes athlètes du canton de Fribourg ont vécu une journée particulière dimanche au stade du Lussy, à Châtel-St-Denis. Au total, plus de 300 jeunes âgés de 10 à 15 ans ont pris part aux finales cantonales du sprint et du Mille Gruyère, organisées par l'Atletica Veveysse. «C'était un magnifique événement, se réjouit le président Marc Hirsbrunner. Notre comité a vécu une première et il s'agissait d'un sacré défi. Nous avons tout mis en place pour que les jeunes se sentent comme des champions. Beaucoup vivaient leur première compétition officielle. Et les parents étaient aussi ravis d'y assister après plusieurs mois de concours à huis clos.»

Le plaisir se poursuivra pour chaque vainqueur du sprint, qui représentera le canton de Fribourg lors des finales suisses le 20 septembre à Interlaken (BE). Les deux meilleurs de chaque catégorie du Mille Gruyère prendront part, eux, aux joutes nationales le 25 septembre à Appenzel. **Mélanie Gobet/La Gruyère**



PHOTOS CHLOÉ LAMBERT/LA GRUYÈRE

CINÉMAS

Demandez le programme

Retrouvez la planification, pour la semaine à venir, des films aux cinémas d'Oron-la-Ville et de Châtel-St-Denis.

ORON-LA-VILLE

> **Le film à voir:** *Le mystère de Saint-Tropez*, fiction, un film de Nicolas Benamou, avec Christian Clavier, Benoît Poelvoorde et Thierry Lhermitte, 90', VF, 10/12 ans. Vendredi à 20 h, samedi à 20 h, dimanche à 16 h.

Synopsis: Août 1970, en pleine période yéyé. Comme chaque année, le milliardaire Claude Tranchant et sa femme Eliane ont invité le gratin du show-business dans leur somptueuse villa tropézienne. Rien ne semble pouvoir gâcher les festivités, si ce n'est l'inquiétant sabotage de la décapotable du couple.

> **A l'affiche:** *Tony Driver* – ce soir 20 h. *Des hommes* – sa 18 h, di 18 h. *Pierre Lapin 2* – sa 18 h, di 16 h. *First cow* – sa 20 h. *Sami, Joe und ich* – di 18 h.



CHÂTEL-ST-DENIS

> **Le film à voir:** *I care a lot*, réalisé par J. Blakeson, avec Rosamund Pike, Eiza Gonzalez et Dianne Wiest, 1 h 58, VF et VOST, 16/16 ans. Vendredi à 20 h 30 (VF) et dimanche à 17 h (VOST).

Synopsis: Forte d'un aplomb à toute épreuve, Marla Grayson est une tutrice professionnelle nommée par les tribunaux pour s'occuper de dizaines de personnes âgées. Elle use de techniques douteuses, mais néanmoins légales, pour s'emparer des biens des gens qui lui sont confiés. Une mécanique bien huilée que Marla et Fran, son associée et amante, utilisent avec une efficacité redoutable sur leur dernière victime. Jennifer Peterson, une retraitée fortunée sans famille ni héritier. Mais quand leur proie s'avère cacher elle aussi de terribles secrets et entretenir des liens avec un gangster lunatique, Marla se voit contrainte de revoir sa stratégie, prise dans un jeu de prédateurs sans règles ni principes.

> **A l'affiche:** *S'et*, sa 20 h 45. *Petite maman* – di 20. *Los Lobos* (VOST) – ma 20 h.



Le groupe Entente communale de droite estime dommageable «qu'un tel bâtiment puisse partir en main privée ou étrangère à la commune». ARCH – R. GAPANY/LA GRUYÈRE

POLITIQUE ATTALENS

Y a-t-il eu un vice de forme?

Le groupe Entente communale de droite (ECD) d'Attalens a réagi à une décision prise par le Conseil général le 29 juin dernier. Il a déposé mardi un recours auprès de la préfecture de la Veveysse contre le refus (14 non, 13 oui et 2 abstentions) d'entrer en matière sur l'étude relative à l'achat du château d'Attalens. Lors de la séance du Législatif du 15 décembre 2020, le conseiller général Giuseppe Vitelli avait demandé au Conseil communal «de réactiver les investigations pour un éventuel achat de la bâtisse, en vente depuis pratiquement dix ans». Le groupe ECD estime dommageable «qu'un tel bâtiment puisse partir en main privée ou étrangère à la commune».

Lors de la séance des comptes en avril et de la séance constitutive du mois de mai, le sujet n'a pas été abordé. Il est finalement revenu sur le

tapis le 29 juin, inscrit à l'ordre du jour comme un vote d'entrée en matière. Mais «sitôt le point abordé, les conseillers généraux n'ont reçu aucune information ni argumentation du Conseil communal. Aucun débat n'a pu avoir lieu, la présidente passant directement au vote, malgré la demande du conseiller général Didier Sauter (Le Centre) d'argumenter sur le sujet», indique le groupe ECD dans son recours. Ce dernier s'inquiète de la légitimité du procédé et estime qu'il y a «vice de forme et de procédure». Pour la présidente du parti Béatrice Perroud, il ne s'agit pas «d'entraver la bonne marche du Conseil général, mais de clarifier la procédure à suivre, non seulement pour ce sujet, mais également pour l'avenir».

Elodie Fessler/La Gruyère

Les Cyclomaniacs s'illustrent à la Glèbe Bike

VTT VEVEYSE/GIBLOUX

Des jeunes vététistes du club des Cyclomaniacs ont conquis des titres romands et fribourgeois samedi durant la Glèbe Bike, également étape de la Garmin Bike Cup. Petit florilège des principaux résultats des cyclistes veveysans.

En forme depuis le début de la saison, Yanis Berthoud (Châtel-St-Denis, 2009) a remporté la catégorie rock. Engagé sur le tracé de 10,8 km, il a franchi la ligne d'arrivée après 32'10 d'effort. Il a terminé avec 140 d'avance sur le deuxième. Grâce à sa victoire, Yanis Berthoud a décroché le doublé avec le titre de champion romand et celui de champion fribourgeois.

Dans la catégorie soft, réservée aux garçons nés en 2013, Evan Berthoud (Châtel-St-Denis) a pris le deuxième rang. Avant un temps de 7'38 pour 1,8 km, il a accusé un retard de neuf secondes sur le lauréat. Cette deuxième place lui a offert le titre de champion fribourgeois.

En poussins, Thelma Progin (Vuadens, 2015), membre des Cyclomaniacs, a remporté la course de 400 mètres. Elle a bouclé le parcours en 1'25 et a compté dix secondes d'avance sur sa dauphine. Son frère Lenny (2015) a terminé 2^e de sa catégorie avec le même temps que le vainqueur (1'10). Le jeune vététiste ne s'est avoué vaincu qu'au sprint.

Maxime Schweizer



PHOTOS DR